

LA REGULATION ECONOMIQUE DU MEDICAMENT VILLE ET HÔPITAL

Séminaire organisé avec la Direction Accès,
Economie et Export du Leem

Avec la présence effective pour le CEPS, du Président **Philippe BOUYOUX**, de **Jean-Patrick SALES**, Vice-Président en charge du médicament et de **Stéphanie CHORT**, Rapporteur Général.

Avec la présence effective pour la DSS, de **Nicolas LABRUNE**, Sous-Directeur du Financement du Système de Soins.

POLITIQUE CONVENTIONNELLE, ACCORD CADRE

- Accélérer la baisse des délais
- Favoriser l'accès à l'innovation
- Prendre en compte les investissements et les exportations
- Favoriser l'approvisionnement
- Renforcer la politique conventionnelle

REGULATION 2020 : QUEL BILAN ?

- Le CA net des médicaments après régulation
- Le bilan des baisses de prix
- Covid 19 et Régulation : quelles leçons ?

REGULATION 2021

- Comment passe t-on de 900 à 600 Millions d'euros d'économie ?
- Quelle régulation du répertoire avec l'article 66 ?
- Impact de l'article 66 ?

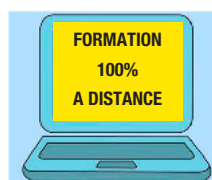
LA REGULATION FINANCIERE 2020

TABLE RONDE : QUELLE REFORME DE L'ONDAM ?

Au vu de la situation sanitaire en ce début du mois de mars 2021, les derniers textes réglementaires en vigueur prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 n'autorisent toujours pas les salles de conférence et de réunion à accueillir du public. En conséquence et dans la mesure de nos connaissances, aucun changement ne devrait survenir d'ici à mi avril, le séminaire se tiendra à distance pour les participants.

S'INSCRIRE

15, rue Rieux
92517 Boulogne Cedex
Tél : 01 41 10 26 31
Fax : 01 41 10 90 12



PROGRAMME

MATINÉE

8h30 Accueil café et enregistrement des participants

9h00 Allocutions d'ouverture

Philippe LAMOUREUX | Directeur Général du Leem

Philippe BOUYOUX | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Modération de la journée : Dr Eric BASEILHAC |
Directeur Accès, Economie et Export du Leem

9h30 POLITIQUE CONVENTIONNELLE, ACCORD CADRE

- Accélérer la baisse des délais
- Favoriser l'accès à l'innovation
- Prendre en compte les investissements et les exportations
- Favoriser l'approvisionnement
- Renforcer la politique conventionnelle

Philippe BOUYOUX | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Jean-Francois BROCHARD | Président de la Commission stratégique du Leem « Croissance, régulation et politique conventionnelle » | Président de Roche Pharma France

Philippe MAUGENDRE | Président de la Commission experte transverse « Affaires juridiques, fiscales et conformité » du Leem | Directeur Politiques Publiques | Direction des Affaires Publiques et Gouvernementales France | SANOFI

Sylvain BOUTON | Membre du Conseil d'Administration du Leem | Directeur Général | THEA Pharma France

Questions-Réponses

10h30 Pause-café

■ QUI EST CONCERNÉ ?

- Dirigeants d'entreprises
- Directeurs et Responsables Affaires Economiques
- Directeurs Market Access
- Pharmaciens Responsables
- Responsables Dossiers Economiques

11h00 POLITIQUE CONVENTIONNELLE, ACCORD CADRE (SUITE)

Philippe BOUYOUX | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Jean-Francois BROCHARD | Président de la Commission stratégique du Leem « Croissance, régulation et politique conventionnelle » | Président de Roche Pharma France

Philippe MAUGENDRE | Président de la Commission experte transverse « Affaires juridiques, fiscales et conformité » du Leem | Directeur Politiques Publiques | Direction des Affaires Publiques et Gouvernementales France | SANOFI

Sylvain BOUTON | Membre du Conseil d'Administration du Leem | Directeur Général | THEA Pharma France

Questions-Réponses

12h00 REGULATION 2020 : QUEL BILAN ?

Philippe BOUYOUX | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Clémentine BODY | Senior Manager, Market Access | Biogen France

Juliette MOISSET | Directeur des Opérations Economiques | Direction Accès, Economie et Export | Leem

Patrick BERTIN | Conseiller Scientifique | BIPE

Questions-Réponses

13h00 Déjeuner/Bufferet d'échanges

- Responsables Hôpital
- Directeurs et Responsables Affaires Réglementaires
- Responsables Stratégie
- Responsables Affaires Publiques
- Responsables Relations Gouvernementales
- Directions Juridiques
- Cabinets d'avocats

APRÈS-MIDI

14h00

RÉGULATION 2021

- Comment passe-t-on de 900 à 600 Millions d'euros d'économie ?
- Quelle régulation du répertoire avec l'article 66 ?
- Impact de l'article 66 ?

Philippe BOUYOUX | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Nicolas LABRUNE | Sous-Directeur du financement du système de soins | Direction de la Sécurité Sociale (DSS)

Lucie PERRIN | HEOR & Market Access Director | ABBVIE

Joumana HUDRY | Directrice Accès au Marché, Opérations Institutionnelles & Economiques | Novartis

Catherine BOURRIENNE-BAUTISTA | Déléguée Générale du GEMME

Questions-Réponses

15h00

LA REGULATION FINANCIERE 2021

Stéphanie CHORT | Rapporteur Général | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Juliette MOISSET | Directeur des Opérations Economiques Direction Accès, Economie et Export | Leem

Questions-Réponses

METHODES PEDAGOGIQUES :

Ces formations concrètes, à finalité opérationnelle, sont validées et animées par des universitaires, des représentants des autorités de tutelle, des avocats, industriels, tous experts confirmés choisis par l'IFIS sur la base de leur expérience du sujet traité et sur leur faculté pédagogique à transmettre leur savoir et leur expérience.

Alternance d'exposés de 15 à 30 minutes complétés par un support powerpoint ; 10 à 15 minutes de questions réponses, après chaque intervention pour approfondir certains points ;

- des tables rondes afin de favoriser les échanges et confronter les expériences entre participants et intervenants

- Documentation remise aux participants , sous réserve de l'accord des intervenants, reprenant le support papier de chaque intervention, articles, textes de lois se reportant aux thèmes traités.

15h45

TABLE RONDE : QUELLE REFORME DE L'ONDAM ?

Philippe BOUYOUX | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président en charge du Médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Gilles JOHANET | Ancien procureur général près de la Cour des Comptes

Jean-Marc AUBERT | Président | IQVIA France

Dr Eric BASEILHAC | Directeur Accès, Economie et Export | Leem

Questions-Réponses

17h00

Conclusions de la journée

Philippe BOUYOUX | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président en charge du médicament | Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Eric BASEILHAC | Directeur Accès, Economie et Export du Leem

17h15

Fin de la journée

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Une journée de formation professionnelle continue proposé par la Direction Accès, Economie et Export du Leem intitulé «La régulation économique du médicament ville eyt hôpital » pour analyser les impacts pour les laboratoires pharmaceutiques des dernières actualités économiques du médicament, en présence notamment pour le CEPS du nouveau Président **Philippe BOUYOUX**, de **Jean-Patrick SALES**, Vice-Président en charge du médicament et de **Stéphanie CHORT**, Rapporteur Général. En présence pour la DSS, de **Nicolas LABRUNE**, Sous-Directeur du Financement du Système de Soins.

Seront notamment abordés les points suivants : Politique conventionnelle , accord cadre ; Régulation 2020 : quel bilan ? Le CA net des médicaments après régulation - Le bilan des baisses de prix - Covid 19 et Régulation : quelles leçons ? ; Régulation 2021 : Comment passe t-on de 900 à 600 Millions d'euros d'économie ? - Quelle régulation du répertoire avec l'article 66 ? - Impact de l'article 66 ? ; La Régulation financière 2021 ; Quelle réforme de l'ONDAM ?

Modalités de suivi du stagiaire :

- Prérequis : Aucun
- Evaluation des acquis à l'issue de la formation.
- Une attestation de présence et de fin de formation est envoyée au stagiaire à l'issue de la formation.

Bulletin individuel à compléter et nous retourner à l'attention de : Laurence RELMY : E-mail : l.relmy@ifis.fr / 01.41.10.26.31.

Titre : LA REGULATION ECONOMIQUE DU MEDICAMENT VILLE ET HÔPITAL

e-SEMINAIRE

Date : Le Mardi 23 Mars 2021

Formation à distance :

Prix HT : Prix adhérent Ifis = 855€ Prix Industries de Santé = 950 € Autres = 1250 €

PARTICIPANT

Mme M. Docteur Professeur

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone ligne directe : e-mail :

ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

L'ifis est un organisme agréé formation professionnelle continue (N°D.A.: 119 213 411 92)

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

CONTACT ADMINISTRATIF

RESPONSABLE FORMATION *ou* PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION

Mme M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone ligne directe : e-mail :

ENVOI DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Convention de Formation Convocation Attestation de fin de formation et de présence

Raison sociale ou OPCA ou autre :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

FACTURATION

ÉTABLISSEMENT À FACTURER SI DIFFÉRENT DE CELUI DU PARTICIPANT *ou* PRISE EN CHARGE PAR ORGANISME COLLECTEUR

Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre demande de prise en charge avant la formation.

Raison sociale ou OPCA :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

N° DE BON DE COMMANDE À REPORTER SUR LA FACTURE *ou* N° DE DOSSIER ORGANISME COLLECTEUR :

MODE DE RÈGLEMENT (Paiement à l'inscription ou à réception de la facture)

Merci d'indiquer en référence : IFIS - ECOM21 - «N° de facture» - «Nom du participant»

Par chèque libellé à l'ordre de l'IFIS à l'adresse suivante : 15 rue Rieux - 92517 - Boulogne Billancourt Cedex

ou par virement bancaire à l'ordre de : «IFIS», HSBC Trocadéro – Compte IFIS – 112, avenue Kléber – 75016 Paris - France

Banque : 30056 - AGENCE : 00123 N° DE COMPTE : 01232001511 CLÉ : 30 - IBAN FR 76 3005 6001 2301 2320 0151 130 BIC CCFRFRPP

Organismes publics – Merci de nous adresser votre bon de commande libellé au nom de l'IFIS

Nom :

Prénom :

Fonction :

déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente*

Date :

Signature :

CACHET DE L'ENTREPRISE

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente consultables sur notre site : www.ifis.asso.fr

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement par l'Ifis ayant pour finalité de remplir les formalités administratives et légales liées à votre inscription à une formation. Vous pouvez accéder et rectifier vos données, demander leur effacement ou la limitation de leur traitement ainsi que définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données à tout moment et sans avoir à vous justifier. Vous pouvez exercer vos droits aux coordonnées suivantes : DPD@ifis.fr ou 15 rue Rieux - 92517 Boulogne-Billancourt Cedex. Pour une information complète relative au traitement de vos données, vous pouvez consulter notre site internet : <http://www.ifis.asso.fr/>.